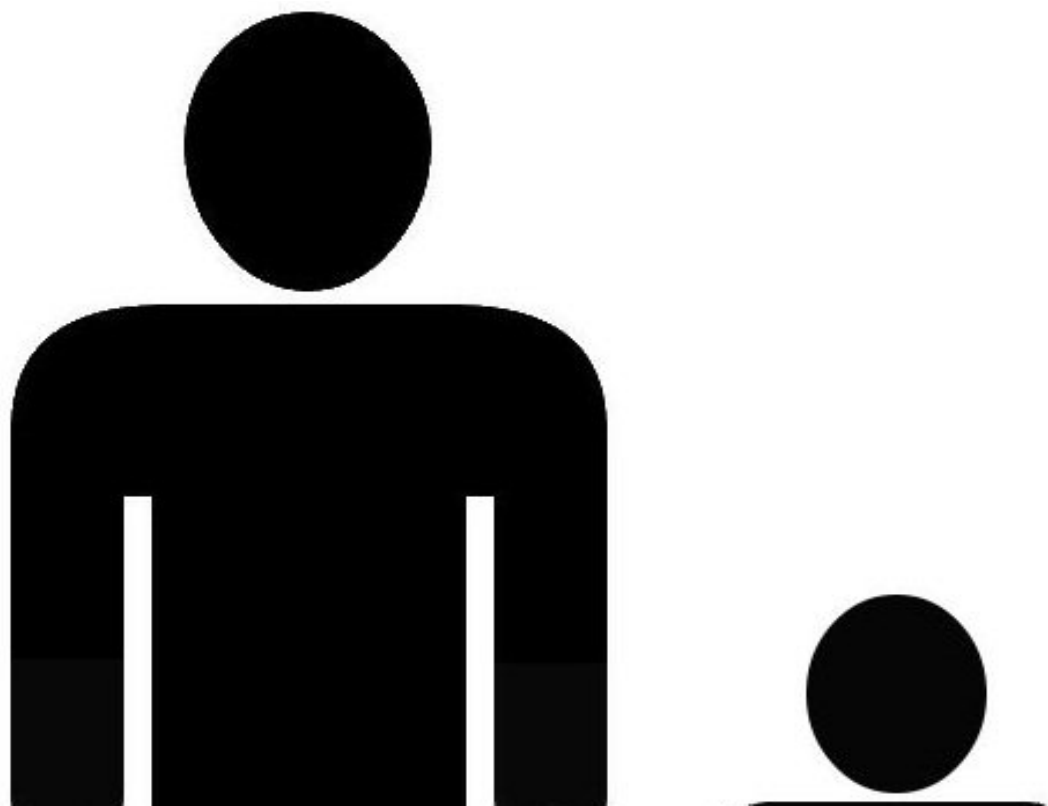
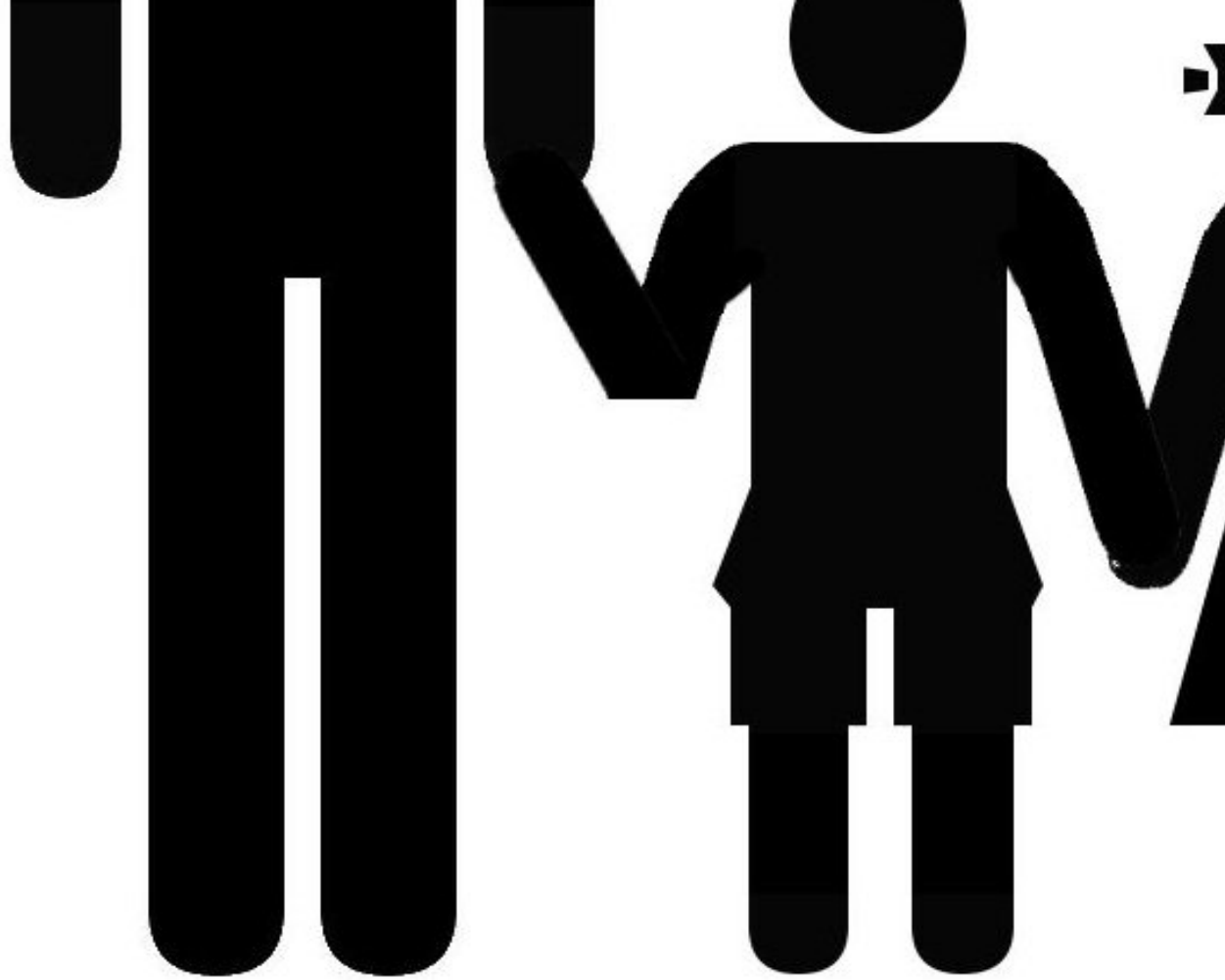


LES
ENFANTS
ONT LE DROIT
DE CONNAÎTRE ET D'ÊTRE
PÈRE ET

Sauf dans les cas où l'intérêt sup





**LE PROJET DE LOI SUR LE MARIAGE CIVIL
LES ENFANTS, ET LES PRIVE DE**

**Le gouvernement fédéral veut faire a
2005, sans même entendre tous
demandé à être**

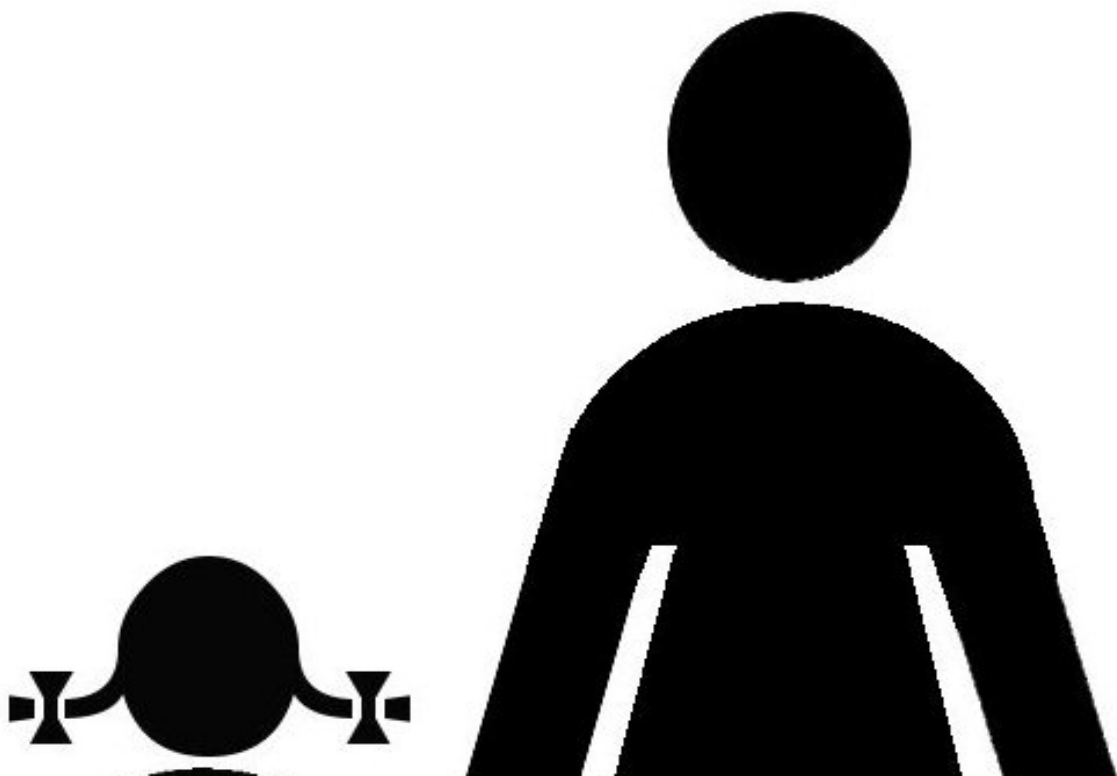
Appelez votre député, parlez à

SVP AFFICHER PARTOUT

PreserveMarr

LES
ENFANTS
ONT LE DROIT!
D'ÊTRE ÉLEVÉS PAR UN
PÈRE ET MÈRE

Le bien-être et le développement supérieur de l'enfant est en jeu





**CIVIL (C-38) EST DISCRIMINATOIRE ENVERS
E DE CE DROIT FONDAMENTAL.**

**ire adopter ce projet avant le 23 juin
ous les témoins experts qui ont
être entendus.**

ez à vos amis, exprimez-vous!

OUT OÙ CELA EST PERMIS

eMarriage.ca